

L'ÉDUCATION BI-PLURILINGUE AU BURKINA FASO : UNE FORME D'INCLUSION SCOLAIRE ?

Zomenassir Armand BATIONO¹⁵

Laboratoire LEAC,
CNRST/ INSS, Burkina Faso
zomenassir@yahoo.fr

Résumé

Au Burkina Faso, il est courant d'entendre parler d'« Éducation Inclusive ». A ce sujet, une opinion développée dans le milieu des linguistes estime que l'enseignement bilingue à l'école primaire est une forme d'inclusion scolaire. Dans l'objectif d'élucider cette déclaration, nous avons mené une étude sociolinguistique qui se caractérise par une enquête de terrain suivie de recherche documentaire. Elle a permis de confirmer davantage que l'enseignement bilingue permet d'éviter à priori l'isolement de l'enfant en prenant en compte sa langue nationale dans le processus de son intégration en classe. Ainsi, l'inclusion scolaire suscitée par les politiques actuelles peut inclure la généralisation de l'enseignement bilingue à l'école comme facteur d'inclusion scolaire.

Mots-clés : sociolinguistique ; sociolinguistique scolaire ; inclusion scolaire ; éducation bi-plurilingue.

Abstract

In Burkina Faso, it is common to hear about inclusive education. on this subject, an opinion developed in the milieu of linguists considers that bilingual education in primary school is a form of school inclusion. In order to elucidate this statement, we conducted a sociolinguistic study which is characterized by a field survey followed by documentary research. it made it possible to further confirm that bilingual education makes it possible to avoid a priori the isolation of the child by taking into account his national language in the process of his integration the classroom. Thus, the school inclusion brought about by current policies can include the generalization of bilingual education in school as a factor of school inclusion.

Keywords: sociolinguistic; school sociolinguistics; inclusive education; bi-multilingual education.

¹⁵ **BATIONO Zomenassir Armand** est Docteur en Sociolinguistique. Il est Attaché de recherche à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso. Il est membre du Laboratoire Langue Education Arts et Communication (LEAC). Il est aussi enseignants des Universités et consultant. L'axe de recherche principal dans lequel évolue Docteur BATIONO est la sociolinguistique et l'ethnolinguistique. Il a pris part à plusieurs projets de recherche et est auteur de plusieurs articles dans son domaine d'expertise. Ses recherches actuelles en cours concernent la politique linguistique, la sociolinguistique scolaire, la sociodidactif, la gestion du multilinguisme et la promotion de l'enseignement bilingue au Burkina Faso.

Au Burkina Faso, la vulgarisation de l'enseignement des langues nationales n'est pas pour le moment à l'ordre du jour au regard des politiques actuelles du système éducatif. Le français demeure la langue de l'école et de l'administration. Cette diglossie du français lui a été accordée par les textes en vigueur qui stipulent qu'il est la langue officielle du Burkina Faso parmi la soixantaine de langues nationales du pays. Cependant, l'introduction de l'enseignement bilingue avec l'usage des langues nationales dans le système éducatif vient réparer à minima le tort causé aux langues nationales. Certains acteurs de l'éducation pensent que cette nouvelle situation est une forme d'inclusion scolaire. De tels propos suscitent des interrogations. En quoi l'introduction des langues nationales à l'école primaire est-elle une forme d'inclusion scolaire ? Quelles sont les avantages de l'enseignement bilingue dans les résultats scolaires des apprenants ? Pourquoi faut-il encourager un tel système ? Cette problématique fonde les hypothèses ci-après :

- L'enseignement des langues nationales à l'école primaire au Burkina Faso est bel et bien une forme d'inclusion scolaire ;
- Les meilleurs résultats des écoles bilingues sont tributaires à l'utilisation de la langue première de l'enfant ;
- L'enseignement bilingue demeure l'une des meilleures chances pour l'atteinte des objectifs du système éducatif et pour l'intégration rapide de l'enfant dans les apprentissages scolaires.

L'objectif de la présente étude est de montrer les raisons qui justifient que l'enseignement bilingue est une forme d'inclusion scolaire au Burkina Faso en présentant quelques circonstances qui soutiennent cette opinion. Pour cela, nous avons bien voulu inscrire notre travail dans le cadre de la sociolinguistique scolaire.

1. Cadre théorique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique scolaire. C'est un sous-champ de la sociolinguistique qui s'applique généralement dans le domaine scolaire. Ce qui révèle que notre zone étude est l'école primaire publique au Burkina Faso. Une telle délimitation permet de cerner les problèmes des enfants en situation de diglossie en milieu scolaire. En effet, la sociolinguistique scolaire intervient sur le terrain de l'école, des synthèses indispensables à la recherche pédagogique sur l'interrelation verbale, les pratiques discursives en classe, les performances des enfants en relation avec leurs milieux familiaux/sociaux. (C. Marcellesi 1985 :10). Pour mieux appréhender notre sujet il nous semble opportun de clarifier les concepts suivants :

2. Approche conceptuelle

Il nous semble opportun d'élucider certain termes clés qui sont : éducation inclusive, éducation bi-plurilingue.

2.1. Education inclusive

L'éducation inclusive est « une approche éducative qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants vivant dans les rues, filles, groupes d'enfants issus de minorités ethniques, de familles démunies financièrement, de familles nomades,

des familles déplacées (victimes de guerres, de catastrophes, etc.), enfants atteints du VIH/sida, enfants handicapés ». Cette approche éducative basée sur la valorisation de la diversité a pour but d'assurer à ces enfants, l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation et de combattre la marginalisation en se basant sur les principes directeurs pour l'inclusion de l'UNESCO (2005),

Au Burkina Faso, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) soutient que l'éducation inclusive « suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants ».

Pour mieux assurer cette éducation inclusive à toutes les composantes de la société, le système éducatif du Burkina Faso prend en compte « l'éducation spécialisée ». A ce titre, la Loi 3/96/ADP 9 mai 1996 affirme que l'éducation spécialisée est « l'ensemble des activités d'éducation et de formation destinées à des personnes atteintes d'un handicap physique, sensoriel ou mental ou ayant des difficultés d'adaptation personnelle et d'intégration sociale, afin de faciliter leur adaptation et leur insertion sociales ».

2.2. Education bi-plurilingue

Duverger définira l'éducation bilingue comme un dispositif où « deux langues sont officiellement et structurellement présentes à l'école, parallèlement, pour communiquer et surtout pour apprendre » (2005 : 15). En revanche, pour Beacco et Byram, l'éducation plurilingue c'est :

toutes les activités, scolaires ou extra scolaires (...) visant à valoriser et à développer la compétence linguistique et le répertoire de langue individuel des locuteurs (...). L'éducation plurilingue peut aussi se réaliser par des activités spécifiquement destinées à sensibiliser à la diversité des langues, mais qui ne visent pas à faire acquérir celles-ci. Par enseignement plurilingue(s), on se réfèrera aux formes concrètes de l'éducation plurilingue (par exemple, aux enseignements de langues nationales, étrangères, régionales...) dont l'une des finalités est le développement de la compétence plurilingue (2007 : 18).

3. Méthodologie

Elle se déroulera en deux phases : une phase d'enquête de terrain et une recherche documentaire.

3.1. L'enquête terrain

Elle a consisté à interroger vingt cinq (25) acteurs de l'éducation autour du questionnaire suivant :

Que faut-il entendre par éducation inclusive ? Enseignement bilingue ?

Pensez-vous que l'éducation bilingue est une forme d'inclusion scolaire ? Pourquoi ?

Quels conseils pouvez-vous donner à l'autorité politique pour l'amélioration de l'enseignement bilingue au Burkina Faso ?

3.2. Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis de relever des informations officielles qui témoignent que l'inclusion scolaire est une réalité par l'usage de la langue nationale. Aussi, les résultats scolaires des écoles bilingues demeurent la principale preuve.

4. Résultats de l'enquête de terrain et de la recherche documentaire

La présentation du résultat se fera en deux phases. Le premier point s'intéressera à l'enquête terrain et le deuxième point à la recherche documentaire.

4.1. L'enquête de terrain

Ce résultat représente un résumé du questionnaire établi à cet effet. Il se présente comme suit :

Que faut-il entendre par éducation inclusive ? Enseignement bilingue ?

A cette question, nous avons obtenu 100% de réponses justes. En effet, toutes les réponses proposées prennent en compte d'une part le genre dans l'éducation et d'autre part l'enseignement des langues nationales.

Pensez-vous que l'éducation bilingue est une forme d'inclusion scolaire ? Pourquoi ?

100% des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Les raisons évoquées sont résumées de la façon suivante :

- elle permet aux enfants qui ne comprennent pas le français au départ de leur scolarité de s'exprimer dans leur langue maternelle ce qui crée une forte émulation en classe ;
- elle favorise l'inclusion culturelle en entretenant les deux cultures en classe ;
- L'éducation bi-plurilingue offre plus d'opportunités à l'enfant de réussir dans la vie et de s'insérer plus facilement dans son environnement au sortir de l'école à travers la liaison éducation/production/culture en s'appuyant sur la langue maîtrisée par les apprenants ;
- En plus des savoirs occidentaux, l'éducation bi-plurilingue est une forme d'inclusion scolaire par qu'elle intègre l'école au milieu ainsi que la prise en compte et la valorisation des savoirs locaux endogènes ;
- Elle permet la revalorisation des cultures africaines pour atteindre la cohésion sociale (la solidarité, la parenté à plaisanterie, la médiation, le respect des aînés, le respect de la parole donnée).
- l'utilisation de la langue maîtrisée par l'apprenant au côté du français permet de réduire l'insécurité linguistique dans les deux langues;
- Les langues maternelles, au lieu de constituer un handicap pour la maîtrise du français selon un préjugé tenace, constituent, bien au contraire, de puissants moyens d'accélération des apprentissages.

En somme, on peut retenir que l'enseignement bilingue crée un équilibre entre les langues en présence et fait tomber le masque des préjugés.

Quels conseils pouvez-vous donner à l'autorité politique pour l'amélioration de l'enseignement bilingue au Burkina Faso ?

A ce niveau, nous retenons les réponses ci-après :

- l'adoption d'une formule unique et harmoniser du bilinguisme ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation sociale ;
- la conception et/ou la relecture des documents didactiques ;
- la reproduction des documents didactiques pour les écoles ;
- la formation des formateurs des écoles nationales des enseignants du primaire ;
- la mise en place d'un pool de formateurs au niveau déconcentré ;
- la formation conséquente des enseignants ;
- la formation des encadreurs pédagogiques ;
- le suivi pédagogique périodique des enseignants ;
- l'adoption de la stratégie de la généralisation ;
-

4.2. La recherche documentaire

A ce niveau, nous avons relevé que la loi 013-2007 portant loi d'orientation de l'éducation soutient que « les langues d'enseignement utilisées au Burkina Faso sont le français et les langues nationales aussi bien dans la pratique pédagogique et dans les évaluations ». Aussi, il a été constaté que le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021) vise par ailleurs à décrire scientifiquement un maximum de langues nationales et à assurer la disponibilité de matériel didactique approprié dans ces langues. Le sous-programme 3 du PDSEB porte sur la promotion du bilinguisme et du multilinguisme au sein de l'éducation de base. A cela, il faut noter que l'élaboration d'une politique de promotion des langues nationales a été entamée en mars 2019 sous le leadership du Ministère en charge de l'Education qui a mis en place un secrétariat permanent pour sa mise en œuvre. Ainsi, la loi N°033-2019/AN du 23 mai 2019 portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales du Burkina Faso fut adoptée. Elle est promulguée par le décret N°2019-0600 du 5 juin 2019. Le 20 janvier 2022 le décret N°2022 0016/PRES/PM/MATDS/MENAPLN/MESRI/MCRPCAT portant adoption de la politique linguistique fut signée.

5. Exemple de résultats des écoles bilingues par rapport aux écoles classiques

On peut rappeler qu'au Burkina Faso, des résultats d'un test comparatif de décembre 1996, menés par l'ONG Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) sur des épreuves (toutes en français) sur le français (dictée et questions, lecture- compréhension), le calcul, les sciences d'observation, l'histoire et la géographie, dans la province de l'Oubritenga, ont permis de faire le constat suivant : les écoles primaires classiques de Loumbila, Donsin A, Donsin B et de Nomgana ont obtenu respectivement un taux de succès de, 3,45 %, 42,86 %, 20 % et 40,91 % ; alors que les deux écoles bilingues (mooré/français) expérimentales de Goué et de Nomgana ont obtenu respectivement un taux de succès de 68 % et de 76,67 %. Les résultats des deux écoles bilingues pilotes étaient nettement supérieurs à ceux des écoles classiques, montrant ainsi que les espoirs étaient permis. (Source : ILBOUDO 2006: 42).

Cette étude permet de décomplexer les différents préjugés que certaines personnes ont sur l'enseignement des langues nationales à l'école. En plus des résultats scolaires, l'école bilingue intègre les enfants dans leurs milieux socioculturels en introduisant des modules d'enseignement sur la culture, les contes, les proverbes et la production. L'élève sort avec un métier endogène. Il accepte sa culture et pérennise les valeurs de son terroir.

6. Discussions

Au Burkina Faso, l'enseignement bilingue s'inscrit parfaitement comme une forme d'Éducation Inclusive. En effet, contrairement à l'enseignement classique qui favorise le tout en français au détriment de la langue et la culture de l'apprenant, l'enseignement bilingue est un système qui minimise la diglossie du français et tente la promotion de deux cultures et de deux langues. Dans une étude menée par Bationo sur les écoles primaires publiques de la ville de Ouagadougou, il ressort que,

l'utilisation exclusive du français au cours préparatoire (CP) rend timide les élèves qui arrivent pour la première fois dans un système qu'il ne comprend pas. Par conséquent, on observe un retard considérable dans le déroulement du programme scolaire. Par contre, les classes qui font souvent usage de la langue nationale pour faire élucider certaines notions du cours font avancer les programmes (2021 :41).

Cette forme d'inclusion scolaire entre monolinguisme et bilinguisme, pratiquée de façon informelle par les enseignants dans les écoles classiques, témoigne que l'enseignement bilingue est la meilleure voie qui permet d'éviter l'isolement des petits apprenants par la barrière de la langue. A ce sujet, nous convenons avec Piaget que l'enfant :

apprendra d'autant mieux un type de structure ou d'emploi en langue seconde qu'il en aura préalablement compris les principes en langue maternelle et que les instruments heuristiques mis en œuvre pour découvrir ces principes dans la langue maternelle sont utilisables avec profit dans l'apprentissage des langues secondes (1974 : 10).

Au Burkina Faso, l'enseignement exclusif du français à l'école constitue une barrière à l'accès à l'information et à la sensibilisation des populations. Il faut dire que cette diglossie du français sur les langues nationales ne date pas d'aujourd'hui. Il faut remonter dans l'histoire pour comprendre cette situation. En effet, on peut retenir que « le français a été imposé par la France à ses colonies dans le cadre de sa politique d'assimilation des populations indigènes » (Napon, 1992 : 13). Dans le même ordre d'idées, l'auteur explique que les administrateurs coloniaux disaient aux africains qu'ils étaient sans culture et avaient des langues sans tradition d'écriture. Par la suite, cette politique a été encouragée par une certaine littérature africaine qui vantait les mérites de la langue française. Dans la même veine, Pitroipa Affirme que la « campagne d'implantation du français au Burkina Faso dans les années 1960 par la métropole a consisté à présenter la langue française comme une langue savante » (2008 : 99). Au regard de ce qui précède, on peut dire que cette position du français a certainement influencé les pays africains qui ont joué un mauvais rôle dans la valorisation de leurs langues nationales dès les indépendances. Car, « les premières constitutions des pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont institué le français comme seule langue officielle; les langues locales n'étaient pas mentionnées dans ces constitutions avant les années 70 » (HALAOUI, 1995 :102). Cette

négligence des autorités de l'époque a favorisé certainement l'implémentation du français. Langue minoritaire et dominante au Burkina Faso, le français s'est imposé à travers la colonisation. En nous référant à NIKIEMA (2000 b : 127), on constate que le français est une langue minoritaire au Burkina Faso. Pour l'auteur, « la langue est parlée par environ 10 à 15% de la population ». En dépit de ce résultat, nous relevons que moins de 20% de la population du Burkina Faso parle français. Néanmoins, pour assurer son rayonnement et sa défense à travers le monde, il fut créé l'Académie française en 1963, et plus précisément l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 1996 (Lingani, 2010 :35). Aussi, « le français est la langue officielle dans 30 pays dans le monde. Ce qui correspond à 15, 2% du territoire mondial de l'espace occupé par les pays francophones » (CALVET, 2002 :143). Au fur et à mesure que le temps passe, l'OIF s'est dotée, en 2007, d'un Observatoire de la langue française, chargé de collecter et de fournir des données sur la situation et l'usage du français à l'intérieur et hors de l'espace institutionnel francophone, données qui seront accessibles en ligne sur le site Internet de l'OIF. La méthodologie d'observation a fait l'objet d'un séminaire international organisé en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) réunissant une cinquantaine d'universitaires, d'experts et d'institutions issus d'une quinzaine de pays. Un rapport sur la Francophonie dans le monde sera désormais publié tous les quatre ans.

En résumé à notre étude, nous pouvons affirmer que l'enseignement bilingue qui se caractérise par l'implication des langues nationale dans le processus d'éducation des enfants à l'école primaire est une pratique d'inclusion scolaire. Car, il prend en compte les besoins langagier de l'enfant. Cette méthode d'enseignement émule la classe, épanouit l'enfant et crée de l'enthousiasme dans les apprentissages. Pour une meilleure inclusion des valeurs à l'école primaire, nous convenons avec SAWADOGO que « le partenariat linguistique français/langues nationales devrait se fonder sur l'affirmation de l'égalité des langues-cultures, en dehors de toute velléité de hiérarchisation ou d'exclusion » (2004 : 258).

En somme, nous retenons que l'enseignement bilingue est un système d'inclusion scolaire par rapport à l'enseignement classique. Des expériences de terrain et une recherche documentaire ont permis d'élucider parfaitement cet état de fait. Les biens faits de l'enseignement bilingue sont énormes dans le système éducatif. Cependant le français s'est imposé comme langue du savoir, brimant du même coup les connaissances endogènes des jeunes apprenants qui manquent souvent de repère pour s'intégrer. Tout compte fait, les résultats au sein des écoles bilingues sont la preuve que ce système est bien adapté à la situation sociolinguistique des zones d'implantation de ces écoles.

Références bibliographiques

- Bationo, Zomenassir, Armand, 2021. « Pratiques pédagogiques des enseignants des cours préparatoires des écoles primaires publiques à Ouagadougou entre monolinguisme et bilinguisme ». *ReScilac. Revue pluridisciplinaire*. Université d'Abomey-Calavi. LASODYLA, 2021, pp 36-42
- Beacco, Jean, Claude. & Byram, Michael, 2007. *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Division des Politiques Linguistiques. Conseil de l'Europe : Strasbourg.
- Calvet, Louis-Jean, 2002, *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon, 220p.

Décret N°2019-0600 du 5 juin 2019 portant promulgation de la Loi N°033-2019/AN du 23

mai 2019 portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales du Burkina Faso

Décret N°2022-0016/PRES/PM/MATDS/MENAPLN/MESRI/MCRPCAT portant adoption

de la politique linguistique

Duverger, Jean 2008. De l'enseignement bilingue à l'éducation plurilingue. Le français dans le monde, n°355, 25-27.

Halaoui, Nazam, 1995.- *Lois et règlements linguistiques des états francophones*. Paris :

ACCT

Ilboudo, Paul, Taryam, 2006. L'éducation bilingue : un continuum éducatif comme alternative

au système éducatif de base formelle au Burkina Faso, *Synergies Afrique centrale et de l'ouest*, no 1, année 2006.

Lingani, Oumar, 2015. *Transferts d'apprentissage et domaines de connaissances dans les écoles bilingues dioula-français au Burkina Faso : les mathématiques au primaire*. UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE, UFR de Philosophie, Information, Communication, Langage, Littérature, Arts du spectacle. École doctorale « Connaissance, Langage, Modélisation » (ED139) Laboratoire MoDyCo – Modèles, Dynamiques, Corpus (UMR7114), 401p.

Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007, portant Loi d'Orientation de L'Education

Loi N°033-2019/AN du 23 mai 2019 portant loi d'orientation sur les modalités de promotion

et d'officialisation des langues nationales du Burkina Faso

Piaget, Jean, 1974. *La prise de conscience*. Paris : PUF.

Napon, Abou, 1992 : *Etude du français des non-lettrés au Burkina Faso*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Rouen+annexe

Nikiema, Norbert, 2000 b. « La scolarisation bilingue accélérée langue nationale-français comme alternative viable de l'éducation de base non formelle au Burkina Faso », in 349 Mélanges en l'honneur du professeur Coulibaly Bakary, *Cahiers, du CERLESHS, 2e numéro spécial (NIKIEMA, N. éd)*, Université de Ouagadougou, pp. 123-156.

Pitroipa, Bangré, Yamba, 2008. *Apprentissage, appropriation et utilisation du français et des langues nationales par les jeunes lettrés du Burkina Faso : le cas des élèves-maîtres*. Thèse de doctorat nouveau régime, mention linguistique. Université de Poitiers, UFR/Lettres et langues. 315 p.

Sawadogo, Georges, 2004, « Les langues nationales à l'école burkinabè : enjeux d'une innovation pédagogie majeure », *Repères* n°29, pp. 251-260.